

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
L'AGRICULTURE—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT
D'INSTAURER UNE POLITIQUE

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert) propose:

Que la Chambre condamne les politiques agricoles inadéquates du gouvernement et lui demande d'instaurer une politique agricole qui permettrait

- 1) de mettre en œuvre un plan national de stabilisation de tous les produits agricoles basé sur les coûts de production et financé par les contributions des producteurs et du gouvernement fédéral;
- 2) d'encourager la création d'agences nationales de commercialisation ordonnée de tous les produits agricoles;
- 3) d'étendre le rôle de la Société du crédit agricole et de la doter de capitaux suffisants pour y inclure le financement à court et à long terme ainsi que les coûts d'exploitation des nouveaux agriculteurs;
- 4) de fournir aux agriculteurs de l'aide d'urgence continue en fonction d'accords de partage des frais négociés d'avance afin d'éviter les problèmes associés à la sécheresse de l'année dernière et aux programmes d'aide à l'entretien des troupeaux;
- 5) de condamner le recours aux embargos sur les grains comme instruments de politique étrangère et d'indemniser immédiatement les agriculteurs canadiens qui attendent depuis 17 mois d'être payés à la suite de l'embargo sur les ventes de céréales aux Soviétiques;
- 6) d'affirmer le rôle joué par le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau dans le développement de l'ouest du Canada en appliquant des tarifs semblables au transport des produits agricoles ouverts et semi-ouverts; et
- 7) de négocier une politique d'utilisation des terres avec les provinces.

—Monsieur l'Orateur, c'est la deuxième fois cette semaine que l'opposition consacre une journée désignée à l'agriculture, et nous n'en sommes qu'au milieu de la semaine.

La Fédération canadienne de l'agriculture a déclaré que l'agriculture est en crise. Pour ma part, je dirai qu'il s'agit d'un véritable désastre. Il est donc très important que nous ayons l'occasion de débattre cette question à la Chambre au cours de ce deuxième jour consacré à l'agriculture.

Un grand nombre d'agriculteurs font faillite. On en a beaucoup entendu parler, et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) en a également touché un mot lundi. La plupart des agriculteurs n'attendent pas de faire faillite. Ils vendent leur terre pendant qu'ils ont encore quelque espoir de s'en tirer avec une poignée de dollars. Chose étonnante, l'inflation touchant la valeur des terres aide les agriculteurs à poursuivre leur exploitation. La valeur de sa terre augmentant presque quotidiennement, l'agriculteur constate qu'il pourra toujours vendre pour payer ses dettes.

A ce jour, le gouvernement a reconnu l'existence d'une certaine crise. Il prévoit une catastrophe dans certaines régions, mais il n'offre que des solutions de replâtrage, et il me semble maintenant à court de plâtre. Il réduit certains programmes qui aidaient les agriculteurs. Des organismes comme la Société du crédit agricole disposent de moins d'argent cette année que l'année dernière. Dans certains cas, au lieu d'appliquer un cataplasme, le gouvernement pose un garrot. Nous savons tous ce qui se produit quand on laisse un garrot en place trop longtemps... le membre finit par tomber. C'est ce qui est en train de se produire dans certains secteurs de notre agriculture aujourd'hui. Je me demande parfois si le gouvernement n'essaie pas de poser un garrot autour du cou des agriculteurs. Au lieu de résoudre le problème, il anéantirait alors l'agriculture.

Agriculture

● (1520)

La motion dont la Chambre est saisie est une motion omnibus. Elle touche de multiples domaines, et cela pour une excellente raison.

Le gouvernement aborde le problème sans proposer de véritable solution. Par la motion à l'étude, nous tentons de convaincre le gouvernement de la nécessité d'aborder la crise, voire la situation désastreuse de l'agriculture, d'une manière coordonnée au lieu de faire sans arrêt du replâtrage. Il nous faut un plan qui tienne compte à la fois des taux d'intérêt élevés, du rapport entre les coûts et les prix, de la valeur élevée des terres, des problèmes de commercialisation, de la gravité de la sécheresse, des transports, de l'abandon des lignes ferroviaires, et ainsi de suite. Il nous faut une politique étrangère qui ne considère pas la nourriture comme arme pouvant servir contre les pauvres des pays étrangers.

Mon parti va proposer des solutions aux crises qui secouent actuellement l'agriculture. Les difficultés que nous éprouvons aujourd'hui sont en partie attribuables à l'échec du programme de stabilisation qui a pris l'apparence d'un vieux couvre-pied déchiré ne pouvant plus protéger l'agriculteur contre les caprices du marché.

Bien des producteurs sont révoltés par la récente décision de ne pas payer le prix de soutien du porc aux producteurs qui bénéficient d'une aide de leur province. Les éleveurs de la Saskatchewan ne toucheront pas le prix de soutien pour leurs premiers 1,500 porcs. Nous sommes d'accord avec le gouvernement pour dire qu'un plan national équitable de stabilisation du porc s'impose. Le gouvernement n'a cependant pas réussi à l'offrir.

Les agriculteurs seraient en faveur d'un plan national établi en fonction des coûts de production plutôt que du prix moyen actuel sur le marché et financé par des contributions du gouvernement fédéral et des éleveurs. Un tel plan devrait être offert pour tous les produits. Le gouvernement devrait mettre ses principes en pratique. Tous les jours, le ministre de l'Agriculture nous parle de ces principes. Au lieu de se contenter de parler de commercialisation ordonnée, il devrait faire quelque chose pour la réaliser.

On pourrait les consulter, dans le cadre d'un projet de mesure qui pourrait être présenté et discuté ou bien les producteurs pourraient, en vertu de la loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, se prononcer sur la création d'une agence de commercialisation du porc. Il faudrait peut-être faire adopter une nouvelle mesure législative pour le bœuf. Ce serait un moyen d'assurer une stabilité durable et d'établir des prix équitables.

Dans sa motion, le NPD demande au gouvernement d'adopter une politique visant à établir des plans de stabilisation à long terme. Pour mettre en œuvre un plan national de stabilisation efficace il faut au préalable adopter certains principes de base. Le programme doit d'abord être d'envergure nationale afin d'éviter une balkanisation du pays, car certaines provinces produisent plus que d'autres. Or comme l'agriculture relève d'une double compétence, cet aspect devra être négocié avec les provinces. Deuxièmement, le montant des subventions doit être établi en fonction du coût de production et non pas du prix moyen du marché, qui est indépendant du coût de production. Troisièmement, le programme doit être financé par les contributions du gouvernement fédéral et des producteurs et les